AYTRÉ

AYTRÉ DEMAIN
Travaux à Jean-Macé

ÉC(H)O
La « belle affaire » un an déjà !

GRAND ANGLE
Cimetière naturel d'Aytré

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2022
#238

Contacts

LE MAGAZINE DE LA VILLE D'AYTRÉ

© Ville d'Aytré

Bonjour à toutes et à tous,

Vous l'avez constaté : les travaux commencent autour de la place des Grands Prés (place du marché).

La partie voirie réalisée, les entreprises vont traiter l'entrée du parking et les places de stationnement, l'ensemble étant très dégradé par les racines des arbres. Les voies piétonnes, traitées également, permettront les déplacements en toute sécurité. L'accès au parking du Levant sera rendu praticable. Des arbres seront plantés et des massifs reconstitués afin de conserver la nature en ville.

Le deuxième chantier concerne, au sein du parc Jean Macé, l'école de musique et de danse qui vient d'être totalement libérée pour permettre d'entamer une rénovation complète.
Les cours de musique et de danse auront lieu, durant ce laps de temps, dans l'espace Prévert. Une partie des activités du centre de loisirs, quant à elle, sera logée dans l'école Petite Couture. Au rez de chaussé, la Ville va créer des nouveaux bureaux pour le Centre communal d'actions sociales (CCAS).

Par ailleurs, nous souhaitons préserver les activités de notre littoral tout en veillant à le protéger.
Installée dans l'ancienne Maison de l'éclusier, l'association de véliplanchistes ne peut pas rester dans ces locaux pour des raisons règlementaires et de vétusté importante de la construction.

Comment concilier les règles et l'offre ?
Nous souhaitons créer un pôle nautique dédié aux sports de notre baie (kite, windsurf...). Les associations concernées ont été informées et adhèrent au projet. Nous travaillons ensemble pour proposer un aménagement qui permettrait de développer leurs activités dans un lieu proche de l'océan et dans le respect strict de la loi. Nous avons une année pour mettre tout cela en place et organiser l'avenir de ces sports nautiques respectueux de l'environnement et de notre plage naturelle.

Nous devrons aussi réfléchir au stationnement à proximité afin de permettre aux pratiquants de s'y rendre en toute tranquillité. Les accès, et notament ceux liés aux mobilités douces, devront être revus car la piste cyclable en arrière dune n'est plus adaptée aux usages.

De beaux chantiers en perspectives !

Votre Maire,
Tony LOISEL
Mon seul parti c'est Aytré

SOMMAIRE

Contacts

LE MAGAZINE DE LA VILLE D'AYTRÉ

4 • VOS #

5 • INSTANTS CHOISIS
Retour en images sur les moments forts de notre ville

6>7 • INITIATIVES

8>10 • GRAND ANGLE
Cimetière naturel d'Aytré

11 • SOLIDARITÉ
Octobre Rose : la campagne d'information
et de prévention

12>13 • AYTRÉ DEMAIN
Travaux à Jean Macé :
l'école de musique et de danse refaite à neuf

14>15 • ÉC(H)O
Un conseiller accessibilité et handicap à Aytré
La Belle affaire, un an déjà !

16>17 • INTERVIEW
Gaël Chauve, le photographe témoin de la vie d'une ville

18>19 • AGENDA

20 • SÉLECTION MÉDIATHÈQUE
De beaux livres pour évoquer le crépuscule de la vie

21 • EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

22 • CÔTÉ OCÉAN
Le recul du trait de côte, Aytré s'engage
Horaires des marées

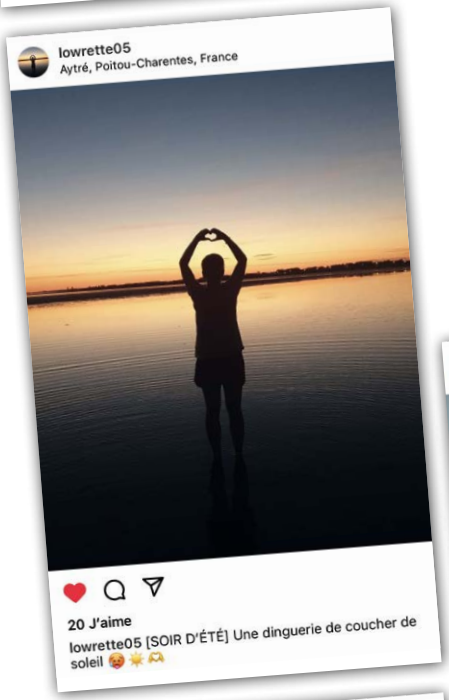

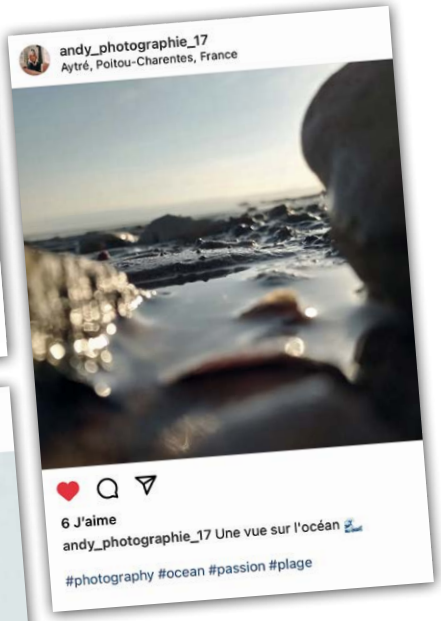

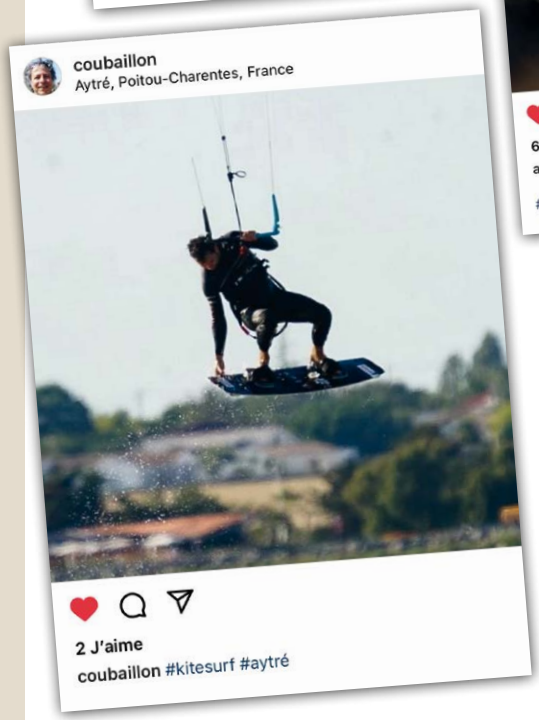

À VOUS !
Partagez vos photos
en mentionnant
la Ville @villeaytre

instants choisis

© Ville d'Aytré - Franck Moreau

© Ville d'Aytré - Franck Moreau

Retour en images sur les moments forts de notre ville

© Ville d'Aytré - Stéphane Doucinot

© Julian Gillier

© Ville d'Aytré - Stéphane Doucinot

1. 25 juin, audition de piano de l'école de musique et de danse
2. 2 juillet, spectacle de fin d'année de l'école de musique et de danse
3. 14 juillet, cérémonie de la fête nationale en présence du Maire et des associations patriotiques
4. 12 août, concert du groupe Django black band, parc Jean Macé dans le cadre du festival « Les pieds dans l'herbe »
5. Tous les vendredis durant Aytré bouge l'été, Marcel le camion vinyles

INITIA-TIVES

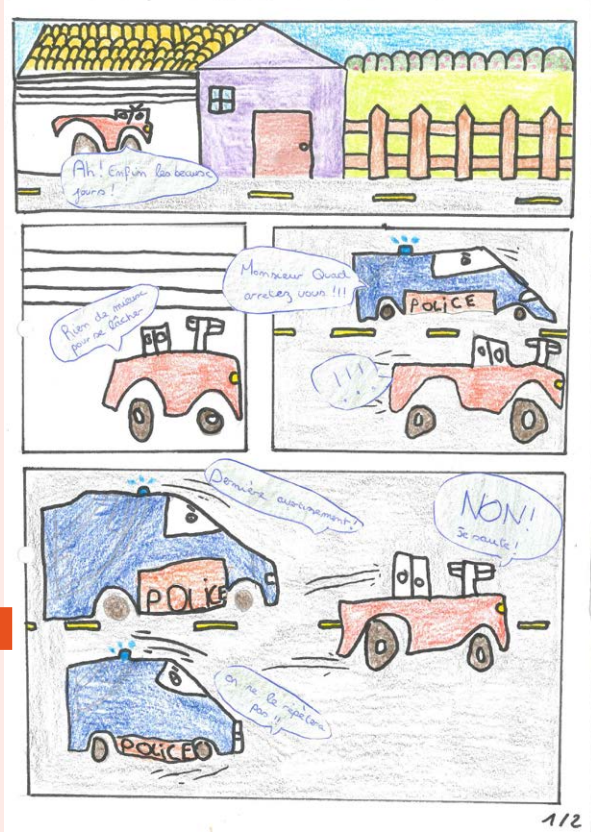

Quad Master l'emporte à Angoulême !

En juin dernier ont été décorés nos petits Aytrésiens du prix *Petit Fauve de Bronze* pour leur bande-dessinée « L'aventure de Quad Master ». Encadrés par Hugo Royer, ils ont entièrement écrit et réalisé deux planches de bande dessinée sur leur héros, spécialiste dans les courses poursuites.
Ce projet périscolaire à l'école Petite Couture s'inscrit dans une démarche de réussite éducative, visant à renforcer les acquis des élèves dans une approche ludique et amusante.

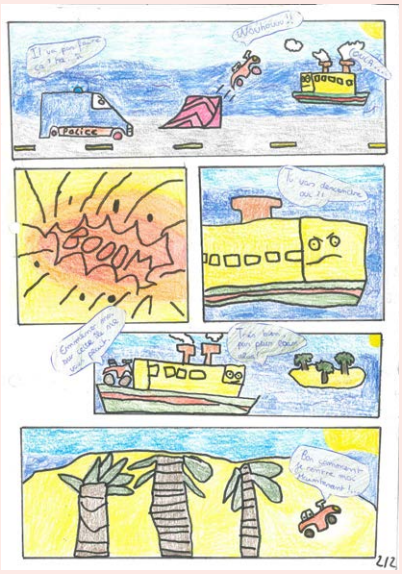

L'école avait déjà été récompensée il y a cinq ans par le concours de la bande-dessinée scolaire d'Angoulême et continue sur son élan cette année avec la classe de grande section en l'emportant dans la catégorie 5/6 ans.

Rédaction : Constance Klein

Atelier robotique mené par la SLEP

En réponse à l'appel de projet « Numérique Éducatif » lancé par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle en 2019, la Société laïque d'éducation populaire (SLEP) réalise un atelier robotique auprès de nos jeunes Aytrésiens. Cet accueil périscolaire, intervenant les mercredis et pendant les vacances, vise à enseigner, sensibiliser et alerter les enfants au sujet d'internet, des réseaux sociaux et leurs potentiels dangers. Accompagné du robot prénommé Thymio, l'intervenant Ugo Guiot invite les enfants à différencier le vrai du faux et les aide à créer une maîtrise consciente et protectrice de l'outil informatique.
Faire du numérique un outil d'indépendance pour les jeunes : c'est la mission que se donne l'atelier.

Rédaction : Constance Klein

Le CASPD, qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil d'agglomération de sécurité et de prévention de la délinquance (CASPD) est une instance régie par la Communauté d'agglomération de La Rochelle qui agit depuis 2003 pour la prévention de la délinquance dans les communes, en partenariat avec de très nombreux acteurs : associations, médiateurs, éducation nationale, service du logement, gendarmerie, police, justice… Ce conseil à haut niveau de compétence est en mesure de saisir ses partenaires dans le cadre des missions suivantes :

- prévention des addictions
- médiation sociale
- aide aux victimes et à l'accès aux droits
- prévention de la récidive des sortants de prison
- éducation à la citoyenneté.

En collaboration étroite avec les polices municipales qui permettent d'établir des données chiffrées, ce conseil se réunit régulièrement dans les communes du territoire et permet à ses représentants d'échanger et d'effectuer des retours d'expérience sur nombre de thématiques ayant trait à l'ordre public et à la citoyenneté. Pour Tony Loisel, Maire d'Aytré : « *C'est une instance vraiment intéressante et utile. Elle permet d'informer sur les difficultés de sécurité dans les communes, d'échanger et d'anticiper les problèmes.* » Un vrai outil de travail en bonne intelligence, utile aux municipalités.

Rédaction : Paul Hubert

© Ville d'Aytré - ©Marie Iou Dubois

L'initiative d'un commercant pour améliorer le carde de vie

À l'angle de l'avenue Edmond Grasset et de la rue du Colonel Fabien, le Kif Kebab est le lieu de rendez-vous des amateurs de plaisirs coupables… ou pas ! Bien connu des Aytrésiens pour la qualité gustative des sandwichs chauds et la cordialité du patron, ce dernier s'est distingué comme citoyen à part entière et commerçant attentif, en réalisant à ses frais un jeu d'enceinte en bois autour des poubelles. Une action de civilité en faveur de la salubrité de l'espace public, du bien-être des habitants et du bien-vivre ensemble que la Ville d'Aytré souhaite saluer et mettre en avant !

Rédaction : Paul Hubert

Le mot de l'élu

Monsieur Alain Morlier, adjoint au Maire chargé de la vie associative, citoyenneté et sport (et client) se réjouit de cette initiative citoyenne d'amélioration du cadre de vie et ne peut qu'encourager ce modèle d'action.

GRAND ANGLE

Cimetière naturel d'Aytré : terre vivante dans le monde des défunts

© Ville d'Aytré - Marie Iou Dubois

La nature au cimetière

Un espace végétal, ombragé, fleuri, où reposer sans produits chimiques et sans béton, en respectant l'environnement et en réduisant au maximum son empreinte carbone. Un choix responsable pour la protection de la planète et des générations futures.

C'est le choix fait par la Ville d'Aytré qui a souhaité aménager un cimetière naturel et écologique afin de rendre sa place à la nature et proposer une alternative aux cimetières classiques très minéralisés.

Impulsée dès 2019 par l'agent en charge du service, l'idée a fait son chemin.
La nouvelle équipe municipale installée en juin 2020 soutient le projet et met en place un vaste travail de réflexion.

Adopté lors du vote du budget 2021, le projet devient réalité aujourd'hui.

© Ville d'Aytré - Franck Moreau

Un environnement respecté

C'est dans l'enceinte du nouveau cimetière, au bout d'une allée bordée d'arbres, que le lieu a été choisi. Une prairie, nouvellement aménagée et fleurie, offre désormais l'espace nécessaire pour accueillir 150 personnes désireuses de reposer naturellement au crépuscule de leur vie.

La phase de travaux, réalisée par une entreprise, a respecté le site existant, en optant pour un travail du sol très léger. Une plantation spécialement pensée d'arbres, d'arbustes et de végétaux floraux nécessitant peu entretien est venue parfaire le site, permettant ainsi une gestion la plus douce possible, en ne fauchant par exemple que les allées piétonnes.

Promesse de jardin

Petit à petit, la nature reprendra ses droits, les arbres fourniront ombre et fraîcheur, la végétation gagnera en densité, favorisant l'accueil de la biodiversité. Loin du concept de cimetière, cet espace deviendra un jardin, où la vie retrouve sa place saison après saison. L'odeur de la terre, le bruit du vent, le vol d'un papillon ou le chant d'un oiseau… autant d'éléments propices au calme, à la quiétude, permettant la méditation et le recueillement et rendant plus douce la visite à un proche défunt.

Fiche TECHNIQUE

Localisation :
Nouveau cimetière, rue Hélène Boucher

Coût des travaux :
39 975,92 €

Durée des travaux :
1 mois

Réception des travaux :
27 janvier 2022

Surface :
2008 m²

Nombre d'emplacements :
150

Présentation :
23 septembre 18h

Un protocole précis et une charte d'engagement

Si le choix de reposer dans cet espace relève de convictions personnelles, l'inhumation se fera dans le respect d'un protocole précis et d'une charte d'engagement des familles.
Les cercueils (y compris les poignées et accessoires), exclusivement en matériaux naturels, biodégradables et non traités, seront placés dans des fosses en pleine terre, sans construction de caveaux.
Les corps des défunts, exempts de traitement de thanatopraxie, seront vêtus uniquement de textiles en fibres naturelles (lin, coton, chanvre…).
L'identité du défunt sera posée sur un discret pupitre en pierre de calcaire locale. Enfin, seuls les fleurs et végétaux naturels seront autorisés.

+ Pour en savoir plus sur les modalités d'accès, obtenir la charte d'engagement ou le règlement du cimetière naturel d'Aytré : service état civil, administration funéraire et services à la population, 05 46 30 19 19 ou depuis aytre.fr puis « services municipaux ».

© Compagnie La Tasse de Thé - Xavier Leoty

Esprit et poésie

Pour la présentation du lieu aux acteurs locaux, le vendredi 23 septembre à 18h, le pôle communication, culture et événementiel a choisi de travailler avec la Compagnie *La Tasse de Thé*. Le groupe « ados » de la troupe, emmené par Annie Schindler, a souhaité apporter un peu de légèreté et de fraîcheur à un moment traditionnellement solennel…
Poser quelques mots, quelques gestes, quelques notes de poésie, et ainsi suggérer la transformation d'un lieu de tristesse et de chagrin en espace de vie et de partage.

SOLIDARITÉ

Le handicap touche une personne sur six en France. Visible ou non, il se manifeste de diverses manières : visuelle, auditive, mentale, moteur. C'est pour améliorer la vie de ces Aytrésiens en situation de handicap que la Ville a décidé de dédier un poste d'élu à ce sujet.

Un conseiller accessibilité et handicap à Aytré

C'est au conseiller municipal Jean-François Rabeau que revient cette nouvelle fonction. Désireux de créer un environnement sain, accessible et agréable à Aytré, il envisage son nouveau poste avec ambition. Son objectif : normaliser, accueillir et inclure. *« Parce que l'accessibilité ne concerne pas uniquement les personnes en situation de handicap mais tout le monde »* nous confie-t-il.

Améliorer la mobilité : qu'est-ce que ça veut dire ?

« Cela passe par des choses simples » nous explique Jean-François Rabeau, *« c'est rendre les rues plus praticables pour les personnes en fauteuil, ceux qui se déplacent avec l'aide d'un déambulateur ou encore pour les parents et leur poussette ! ».* C'est en réadaptant les lieux de la commune qu'il compte améliorer le quotidien des Aytrésiens : installer des rampes, élargir les trottoirs, mettre à disposition de nouvelles places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap. ou encore installer des signaux sonores aux feux piétons. Veillant à ne pas dénaturer le décor aytrésien, la mission du conseiller consiste en l'écoute attentive des besoins des habitants : *« Parfois le bien-être au quotidien passe simplement par l'installation d'un banc entre chez-soi et l'enseigne où l'on va faire ses courses, pour reprendre son souffle quelques minutes »* nous fait-il remarquer.

© Ville d'Aytré - Marie Iou Dubois

Déterminé, Jean-François Rabeau compte bien faire d'Aytré un exemple en la matière en réalisant une action éducative et humaine. Cela passe par la formation du personnel municipal, mais aussi par la création d'événements autour du sujet aux côtés de diverses associations. Il lui tient à cœur de lever le stigmate autour du handicap et de pousser Aytré un peu plus loin sur sa quête du « bien-vivre ensemble ».

Rédaction : Constance Klein

AYTRÉ DEMAIN

Travaux à Jean Macé : l'école de musique et de danse refaite à neuf

Situé en face de la médiathèque Elsa Triolet à l'entrée du parc Jean Macé, le vieillissant bâtiment qui abrite notamment l'école de musique et de danse (EMD) va être restauré de fond en comble. Un investissement nécessaire pour la commune, qui souhaite ainsi se doter, à l'horizon 2023, d'un équipement socio-culturel polyvalent et performant. Explications :

Un bâtiment vieillissant à mettre au goût du jour

De nombreuses générations de jeunes pianistes, danseuses et danseurs d'Aytré ont fréquenté les couloirs de l'école de musique et de danse de la Ville. Mais pour l'année active qui vient, de septembre 2022 à juin 2023, ses locaux sont en travaux. L'état général du bâtiment ne permettait plus d'y accueillir dans de bonnes conditions les activités artistiques prévues et a forcé la Ville à prendre acte du vieillissement des lieux en les fermant au public. C'est ainsi que toiture, parquets et plafonds des studios de danse et salles du rez-de-chaussée seront réhabilités et remis aux normes,
afin, entre autres, de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les personnes à mobilité réduite.

Une nécessaire redistribution des activités associatives et municipales

Ce passage obligé par les travaux force la municipalité à se questionner sur le périmètre d'action et d'utilisation du bâti public. En effet, si les activités de l'EMD sont transférées à l'espace Jacques Prévert (voir encart), celles des autres associations aytrésiennes sont redistribuées entre salle des Embruns, salle Jules Ferry et Maison Georges Brassens. Concernant l'accueil de loisirs et le périscolaire, les activités se concentreront essentiellement à l'école Petite Couture. *« Les travaux vont nous permettre de mieux nous rendre compte de l'importance des activités des associations, de l'utilisation qu'elles font des lieux publics et d'analyser les réels besoins en espaces municipaux afin d'adapter les futures constructions »,* indique le Maire Tony Loisel. En outre, fait notable, les bureaux du Centre communal d'action sociale (CCAS) seront installés au rez-de-chaussée du bâtiment.

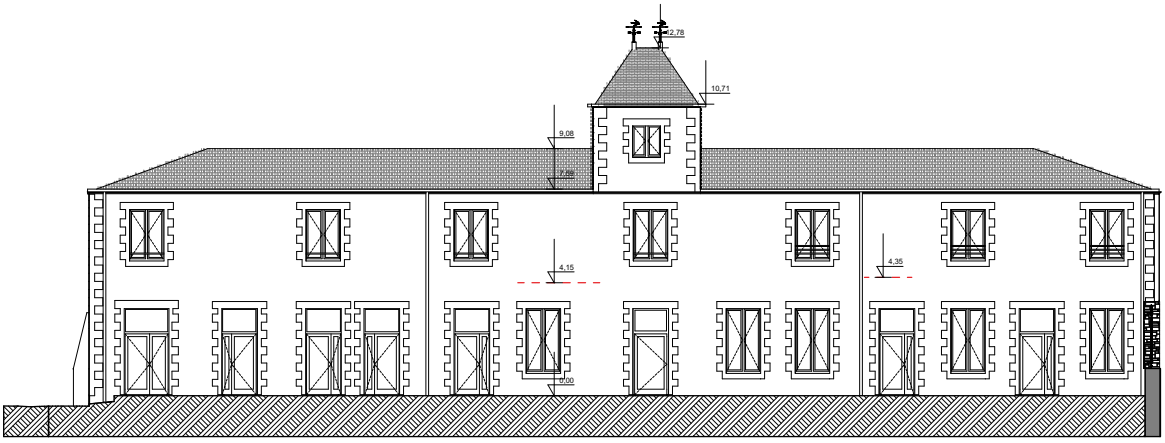

^ Bâtiment du Parc Jean Macé Façades Projet

Un pôle culturel et social à Jean Macé

L'objectif de cette restauration de grande ampleur :
se doter d'un équipement polyvalent et adapté aux activités artistiques, sociales et de loisirs. Un investissement de près d'1 million d'euros est ainsi dédié pour permettre la création d'un véritable espace de rencontres central dans la ville. Durable et économe en énergie grâce aux restaurations effectuées, le nouveau bâtiment -qui sera baptisé en 2023- aura pour vocation de compléter et constituer un véritable pôle socio-culturel en plein cœur d'Aytré. Camille Lagrange, adjoint au maire en charge de la culture, salue le *« premier grand investissement de la municipalité, dédié à la culture et au socio-culturel ».*

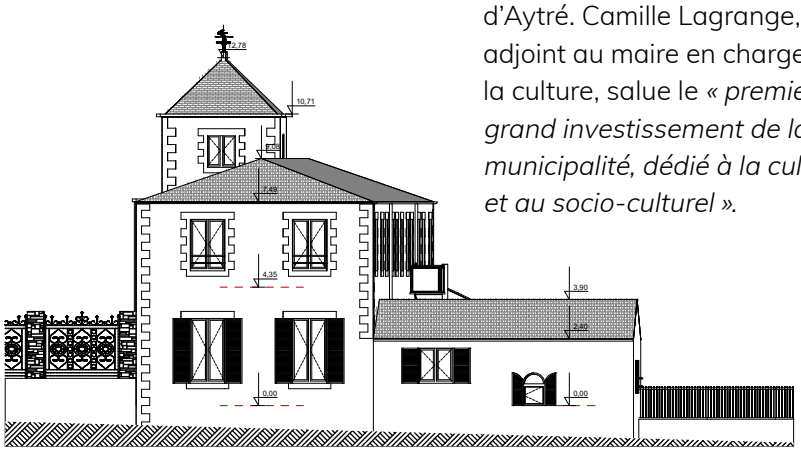

École de Musique et de Danse, CCAS, médiathèque Elsa Triolet et SLEP seront donc rassemblés en un point central de la Ville. En septembre 2023, les jeunes Aytrésiens pourront investir à nouveau une école neuve et multifonctionnelle.

Rédaction : Paul Hubert

Renseignements :
Mairie d'Aytré
05 46 30 19 19

À la rentrée, l'école de musique et de danse poursuit ses activités !

En effet, il n'y aura pas de rupture de l'enseignement dispensé d'année en année. Les cours de modern-jazz, danse classique et piano se tiendront à quelques pas du parc Jean Macé aux et horaires habituels, rue de la Résistance, dans l'espace Jacques Prévert.

« Octobre rose » : la campagne d'information et de prévention

© Ville d'Aytré - Stéphane Doucinot

Une femme sur huit risque d'être touchée par le cancer du sein. C'est pourquoi le dépistage doit s'effectuer tous les deux ans à partir de 50 ans (entièrement remboursé). Simple, il décèle la maladie à son stade le plus précoce et sauve des vies ! Car en effet, si elle est détectée tôt, la maladie est guérie dans 90% des cas.

Instruire c'est prévenir le cancer !

« Octobre rose » est une campagne de sensibilisation instaurée en 1985, elle met en lumière cette maladie et propulse la recherche grâce aux dons.

Né de la volonté de lever le tabou sur la santé féminine, ce mois tient son nom du symbole de la lutte contre ce cancer : le ruban rose.

Porté par les personnes et entreprises qui s'impliquent dans la recherche, il est parvenu à attirer l'attention du grand public sur la maladie, ses dangers et sa guérison.

22 octobre de 10h à 17h, tout un programme !

Cette année, c'est au parc Jean Macé et dans la salle Jean Vilar que se dérouleront les activités liées à l'événement ! Organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) et plusieurs partenaires, il mettra à l'honneur de nombreux ateliers.

L'opération de sensibilisation sera orientée vers l'activité physique et l'alimentation : « Bouger et mieux manger, c'est prévenir le cancer ! »

Avec l'aide de la Ligue contre le cancer, la Banque alimentaire, le Centre socioculturel, l'Institut médico-éducatif des Réaux, l'association Sports & loisirs, Potag'Aytré et les 2 mutuelles communales MBA et Solimut, le CCAS organise une journée instructive et ludique, pour informer les petits et grands.

Au programme : animations, démonstrations de sport et bien-être, atelier diététique, artistique, quiz, etc.

Rejoignez, si vous le souhaitez, l'opération en étant vêtus de rose.

Rédaction : Constance Klein

Le samedi 10 septembre au complexe sportif d'Aytré se tiendra la « Fête des associations » ! De 10h à 17h, la Ville d'Aytré, le Centre socioculturel, la SLEP et vos associations vous donnent rendez-vous pour une journée d'ateliers et d'activités familiales. Restauration possible sur place.

La « Belle affaire », un an déjà ! Une belle idée devenue une belle réussite

La belle idée

La « Belle affaire », c'est une recyclerie, initiée par la Communauté d'agglomération de La Rochelle, et gérée par l'association ESC 17 (Économie sociale et circulaire de Charente-Maritime). Elle regroupe huit structures de réinsertion et de l'économie sociale et solidaire. Elle a une triple vocation : œuvrer en qualité d'atelier et chantier d'insertion, faciliter le réemploi et limiter les déchets en proposant des objets à prix doux.

Le bon réflexe

Le lieu est ouvert à tous. Déposer des objets, participer à des ateliers, privilégier l'achat d'occasion, c'est revenir à une forme d'économie circulaire, locale et solidaire.

Croisée à la bouquinerie, Jeanne est une habituée :

« J'achète des livres, mais pas que… Je dépose aussi des objets qui dorment chez moi, alors que d'autres personnes en ont besoin ; c'est un peu ma façon d'être décroissante. »

La belle réussite

Et ça marche ! Le nombre de salariés en parcours d'insertion est passé de 5 à 17. Un troisième encadrant technique d'insertion a pris son poste au 1er août, rejoignant l'équipe déjà en place. Quant au volume traité, il est impressionnant : 484 tonnes d'objets collectés dont 162 tonnes revendus via la boutique.

La « Belle affaire » envisage pour les mois à venir d'aller à la rencontre du public, en créant des points délocalisés ou des ventes itinérantes et de développer des services connexes. En bref, elle fourmille de projets pour 2023, au grand bonheur des chineurs.

Rédaction : Valérie Guillaumé

4 rue Pythagore,
ZI Belle Aire Sud à Aytré.
Du mercredi au samedi, 9h30-12h et 14h-17h.

© Ville d'Aytré - Marie lou Dubois

interview

De la friche à l'écoquartier. Portrait d'un photographe des mutations

Retrouvez le travail photographique de Gaël Chauve sur gaelchauve.com ou en flashant ce QR code.

©Gaël Chauve

Gaël Chauve est tombé sous le charme de la photographie à 20 ans lors d'un voyage à Bilbao. Depuis, le paysage urbain est son terrain de jeu. L'œil vissé sur son appareil photo, l'Aytrésien traque la ville et ses mutations depuis plusieurs années.

Interview

Le photographe témoin de la vie d'une ville

© Ville d'Aytré - Marie lou Dubois

Que représente la photographie pour vous ?

C'est avant tout une démarche artistique, un mode d'expression. Au fil de mes voyages, je me suis rendu compte que c'était aussi une façon de garder une trace des paysages architecturaux voués à évoluer ou à disparaître. Une ville est en perpétuel mouvement. Mon travail photographique peut s'apparenter à celui d'un archiviste. En cela, je me sens proche des photographes américains Lewis Baltz et William Eggleston.

Quelle histoire vous lie à la ville d'Aytré ?

Je suis Aytrésien et travaille au sein de l'Office public de l'habitat (OPH) de l'agglomération de La Rochelle. Sensibilisé aux mutations des quartiers, j'applique ma passion pour la photographie à mon environnement. À mon arrivée, la cité Pierre Loti était en pleine déconstruction. J'ai voulu documenter cette métamorphose du paysage. Je suis également de près la création du futur éco-quartier de Bongraine et m'y rends régulièrement. Une douzaine de tirages ont été accrochés pendant une semaine au mois de juin. Une façon très sympathique pour moi de partager ma démarche artistique avec les riverains.

Sur le territoire, j'ai également suivi le chantier de protection du littoral à Port Neuf, les travaux de La Repentie et la déconstruction de deux immeubles d'habitation à Villeneuve-les-Salines.

Quels sont vos prochains projets ?

Je ne les connais pas toujours ! Je suis en observation permanente de la ville, ici ou lors de mes voyages. J'ai eu la chance de pénétrer récemment dans les anciens chantiers navals de Lisbonne, abandonnés depuis plusieurs années. C'est toujours une sensation étrange dont je ne me lasse pas.

Rédaction : Julie Leboissetier

agenda

SEPT 22

OCT 22

3 septembre
à partir de 11h

Le bon samedi de l'écoquartier Bongraine

Nouvelle journée de rencontres et de fête. Ouvert à tous.

Au programme : village des transitions, ateliers de sculptures végétales, spectacle, concert, foodtrucks, pétanque, verre de l'amitié etc

Renseignements : Écoquartier de Bongraine ecoquartierbongraine@agglo-larochelle.fr

Lieu Jardin du projet, 30 avenue Roger Salengro

3 septembre
de 10h à 18h

Journée portes ouvertes du club d'Aytré tennis club

Découvrez librement le tennis. Vous pourrez en profiter pour vous inscrire pour l'année 2022-2023.

Renseignements : Aytré tennis club aytretennisclub@yahoo.fr ou 06 74 54 06 69

Lieu Complexe sportif des Galères

6 et 7 septembre

Journées d'inscription aux cours de danse classique, modern' jazz et piano pour l'année 2022-2023.

Renseignements : pôle communication, culture et événementiel, 05 46 45 40 67 et sur aytre.fr rubrique « Infos pratiques »

Lieu Pôle communication, culture et événementiel, médiathèque Elsa Triolet

A partir du 7 septembre

Reprise des cours du Judo club Aytré

Cours de judo pour tous les âges :

- débutants, pré-poussins, poussins, benjamins 2 séances/semaine
- adultes à partir de minimes 2 séances/semaine
- éveil judo 1 séance/semaine
- body-fit 2 séances/semaine
- ateliers bien-être enfants 1 séance/semaine

Renseignements : Judo club Aytré judoclubaytre.bureau@gmail.com

Lieu Dojo

9 septembre
à 20h30

Brouette sur le platin

Dégustation d'huitres et balade gastronomique .

Départ de la brouette chargée de quoi partager un pique-nique à 20h30 depuis les cabanes de dégustation.

Prévoir 5 euros pour acheter une douzaine d'huitres.

Renseignements : association Notre transat, 06 29 77 40 15

Lieu Aytré plage

10 septembre
dès 10h

6ème championnat de la planche à voile à la papa

Ouverture des inscriptions dès 11h, briefing, épreuves du championnat dès 15h, suivis de la remise des trophés, d'un barbecue géant et d'un concert.

Renseignements : association Notre transat, 06 29 77 40 15

Lieu Aytré plage

14 septembre
à 20h à 22h

Journée portes ouvertes de l'association Ritournelle

Rencontrez les professeurs et découvrez rock, bachata, salsa, cha-cha, tango, salsa etc. Soirée gratuite et ouverte à tous, débutants ou confirmés.

Renseignements : Association Ritournelle, 06 33 32 75 85

Lieu Salle Jules Ferry

10 septembre
de 10h à 17h

Fête des associations

Le complexe sportif, transformé pour l'occasion en un immense terrain de jeu, proposera de nombreuses démonstrations gratuites en intérieur comme en extérieur. Restauration possible sur place.

Renseignements : service vie associative, citoyenneté et activités économiques - 05 46 30 19 19

Lieu Complexe sportif

11 septembre

Journée portes ouvertes des Archers de Rô

Découverte et initiation au tir à l'arc ouverte à tous. Inscription possible sur place. Reprise des entrainements dès le 13 septembre au gymnase de la Petite Couture.

Renseignements : Les archers de Rô, club.archers.aytre@wanadoo.fr

Lieu Stade des Galères

17 septembre
dès 12h

L'association Grand Large propose un déjeuner suivi d'un spectacle de variétés :

Sketchs, chansons à textes où l'amour, l'émotion et l'humour seront au rendez-vous avec Brigitte et Fed (troupe Ima'djinn d'Andilly) accompagnés au synthétiseur par Pierre.

Dans la limite des places disponibles. Inscriptions souhaitées avant le 2 septembre auprès de l'association.

Tarifs repas + spectacle : 20€ adhérent Grand Large, 25€ non adhérent, enfant jusqu'à 5 ans : gratuit, 8€ enfant de 5 à 10 ans. 8€ spectacle seul (dans la limite des places restantes).

Renseignements : fran-bern@orange.fr ou 06 76 68 80 79.

Lieu salle Jean Vilar, parc Jean Macé

Notre agenda est régulièrement alimenté ; suivez nos dernières mises à jour ici !

18 septembre

Tous en fête

Les associations aytrésiennes, le CCAS, le Centre socioculturel, la SLEP et la Ville d'Aytré vous donnent rendez-vous pour une journée festive et familiale. Initialement prévue le 18 juin dernier, la manifestation avait dû être annulée suite à l'épisode caniculaire. Au programme, des animations tout public de 14h à 20h ! Spectacle de musique acoustique, vélos rigolos, espace cirque, création d'une fresque collective, concert et bien d'autres surprises.

Renseignements :
Société laïque d'éducation populaire (SLEP) - centre.slep@wanadoo.fr.

Lieu Parc Jean Macé

20 septembre
à 19h

Réunion publique : retour sur la concertation liée à l'augmentation du coût de la vie.

Présentation du contexte, des initiatives menées sur les territoires, des résultats de l'enquête et annonce des mesures décidées.

Renseignements :
mairie d'Aytré, service finances 05 46 30 19 19

Lieu salle Jean Vilar, parc Jean Macé

23 septembre
à 18h

Présentation publique à 18h du cimetière naturel

Renseignements : service état civil, funéraire et services à la population – 05 46 30 19 19

Lieu Nouveau cimetière, rue Hélène Boucher

23 septembre
à 19h

Débat-conférence - « Comment les citoyens locaux peuvent s'approprier la question du climat ? »

Organisé par l'association Citoyens, ensemble pour Aytré et avec la participation de The shift Project, un rendez-vous d'échanges et de propositions autour de l'urgence climatique et des mesures locales.

Renseignements : association Citoyens, ensemble pour Aytré,

Lieu Maison Georges Brassens

1 et 2 octobre

Exposition philatélique annuelle

Renseignements et inscriptions : william.a@wanadoo.fr

Lieu salle Jules Ferry

8 octobre
dès 12h

Semaine bleue : repas et concert

L'association Grand Large propose un déjeuner suivi d'un concert avec les Mighty Brothers (répertoire des années 50, 60 et 70).

Dans la limite des places disponibles. Inscriptions souhaitées avant avant le 23 septembre auprès de l'association.

Tarifs repas + concert : 20€ adhérent Grand Large, 25€ non adhérent, enfant jusqu'à 5 ans : gratuit, 8€ enfant de 5 à 10 ans. 10€ concert seul (dans la limite des places restantes).

Renseignements :
fran-bern@orange.fr
ou 06 76 68 80 79.

Lieu salle Jean Vilar, parc Jean Macé

15 et 16 octobre

Représentation de théâtre

L'association de quartier "Avenir et bien-être Aytré nord" propose deux représentations de « ça sent le sapin". Un petit malaise cardiaque et direction la maison de repos ! Voilà une nouvelle vie pour Mado. Mais ça sent le sapin...! Une comédie drôle et pleine d'émotion de Franck Didier et Thierry François de la troupe "Les As c'est Eux". Représentations le samedi 15 octobre à 20h30 et le dimanche 16 octobre à 15h00.

Renseignements : association de quartier, 06 64 91 39 43.

Lieu Maison Georges Brassens

Dès le 17 octobre
aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Exposition autour de la sortie du livre « récit des Cèdres »

Découvrez le témoignage de 3 séniors de la résidence Les Cèdres. Vente de l'ouvrage en présence de l'autrice le samedi 22 octobre à 14h30.
Accès aux horaires d'ouverture.

Renseignements :
pôle communication, culture et évènementiel, 05 46 45 40 67

Lieu médiathèque Elsa triolet

22 octobre

Octobre rose au village de 10h à 17h

Organisée par le CCAS et plusieurs partenaires, L'opération de sensibilisation sera orientée vers l'activité physique et l'alimentation : « Bouger et mieux manger mieux, c'est prévenir le cancer ! ». Au programme : une journée instructive et ludique avec animations, démonstration de sport et bien-être, atelier diététique, etc.

Renseignements : Centre communal d'action sociale, 05 46 55 41 41

Lieu Parc Jean Macé et salle Jean Vilar

Du 24 octobre au 4 novembre

Stage de tennis

Stage de tennis durant les vacances de la Toussaint :

Initiation, perfectionnement ou entrainements.

Stage enfant tous les matins du 24 au 28 octobre.

Stage adulte organisé en 3 séances sur mesure d'1h30 durant les vacances.

Renseignements : Aytré tennis club, aytretennisclub@yahoo.fr ou 06 74 54 06 69

Lieu Maison Georges Brassens

SÉLECTIONS

De beaux livres pour évoquer la grande faucheuse

À l'occasion de l'inauguration du nouveau cimetière naturel d'Aytré le 23 septembre, vos médiathécaires vous ont concocté une sélection d'ouvrages pour petits et grands portant sur un sujet pas très drôle mais inévitable ; la mort.

DES ALBUMS JEUNESSE

Cinq minutes et des sablés

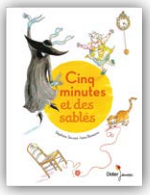

Recette à suivre pour une lecture vivifiante : Prenez une Petite Vieille qui s'ennuyait. Faites-la rencontrer Madame la Mort. Faites patienter celle-ci avec un bon thé de Chine bien corsé et des sablés, le temps d'aller changer de chaussures pour un dernier voyage. Incorporez un chat et sa pelote de laine, puis des voisins curieux et enthousiastes. Faites danser Madame la Mort (car, « cinq minutes de plus ou cinq minutes de moins, quelle importance ? »). Enfin, illustrez, colorez et vous obtiendrez une histoire légère sur un sujet qui ne l'est pas, adressée aux petits et aux grands, à dévorer comme un biscuit !

Stéphane Servant et Irène Bonacina, *Cinq minutes et des sablés,* Paris, Didier Jeunesse, 2015.

Memento mori

Memento mori, c'est un petit album tout en grandes plages de couleurs agrémentées de notes plus sombres, qui retrace la promenade d'un enfant et de sa mère de la sortie de l'école au coucher. De « Maman, dis-moi, qu'est-ce qui peut mourir ? » à « Maman, on peut tuer la mort ? », autant de questions d'enfants qui nous concernent toutes et tous, auxquelles les réponses les plus foisonnantes et inventives sont peut-être les meilleures.

Conce Codina et Aurore Petit, *Memento Mori,* Arles, Editions du Rouergue, 2021.

La mort

Publié aux éditions Milan dans la collection « mes p'tits pourquoi » destinée aux 3/6 ans et écrit avec les conseils d'un pédiatre, *La mort* revient de façon didactique sur le chamboulement que le décès du papi d'Alice représente pour sa famille. Entre tristesse, incompréhension, colère, deuil et souvenirs, comment s'y retrouver dans les émotions que suscitent la perte d'un être cher ? Peut-être en lisant, accompagné de vos enfants, ce petit album utile à tous moments de la vie…

Stéphanie Duval et Pierre Van Hove, *La mort,* Toulouse, Milan, 2018.

UN ROMAN

Ne t'inquiète pas pour moi

Post-it à destination du lecteur : Lecteur, *Ne t'inquiète pas pour moi* est un roman pour adolescent écrit sous forme épistolaire. Ou plutôt sous forme de correspondance par Post-it sur une porte de frigo entre une mère et sa fille. Il est épuré, sensible, émouvant. La mère tombe malade et la correspondance passe de listes de courses à des messages d'amour. Elle vous prend au cœur. Et vous rappelle l'importance de ceux qu'on aime. Bonne lecture !

Alice Kuipers, *Ne t'inquiète pas pour moi,* Paris, Albin Michel Jeunesse, 2008.

DES OUVRAGES DIDACTIQUES

Mortel. Petit guide de survie à la mort

À l'origine de ce livre, un podcast du même nom produit par le studio Nouvelles Écoutes et animé par la rédactrice web Taous Merakchi, alias Jack Parker, aux passions peu orthodoxes. Ce petit guide de survie revient donc de façon décomplexée et parfois humoristique sur tout ce qui touche de près ou de loin à la Grande Faucheuse : émotions liées à la perte, deuil, célébrations, rapports à la mort dans le monde, mais aussi métiers liées (celui de clown d'enterrement a de quoi interpeller) ou démarches administratives. Avec drôlerie et précision, l'auteure brise quelques tabous et s'attache à parler de ce dont on parle trop peu. Lecture surprenante !

Taous Merakchi, *Mortel. Petit guide de survie à la mort,* Paris, Marabout, 2020.

Funérailles écologiques

Un ouvrage pédagogique et documentaire sur toutes les façons d'enterrer nos morts de la façon la plus respectueuse et naturelle qui soit, en France essentiellement. Vous y trouverez des exemples inspirants de cimetières naturels, des conseils sur les alternatives existantes aux pratiques mortuaires habituelles et des éclaircissements quant aux démarches écologiques liées aux funérailles. Un livre très intéressant à l'heure où Aytré se dote d'un cimetière naturel.

Brigitte Lapouge-Déjean et Laetitia Royant, *Funérailles écologiques. Pour des obsèques respectueuses de l'homme et de la planète,* Mens, Terre vivante, 2017.

Médiathèque Elsa Triolet
12 rue de la gare, parc Jean Macé
05 46 45 40 67

Ouverte le mardi de 14h à 18h sur rendez-vous pour le « Click & collect », mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

expressions des groupes politiques

Expression de la majorité

À l'heure de la rentrée des classes, où les presque 700 élèves d'Aytré reprennent le chemin de l'école, l'équipe du Pôle communication, culture et événementiel finalise la préparation de Drôle(s) de Festival.

Parce que la culture est fondamentale dans l'appréhension du monde et l'éveil des consciences, parce que le spectacle vivant nous fait ressentir une magie unique, parce que l'émerveillement est la première porte vers l'émancipation et l'intelligence, nous avons choisi, une fois encore, de pousser plus avant cet évènement unique dans l'agglomération.

Depuis deux ans, tout nous incitait pourtant à freiner : crise sanitaire inédite, puis crise énergétique la plus grave de l'ère moderne, nous obligeant à resserrer l'action municipale vers ses obligations régaliennes. Un peu comme le corps humain qui, exposé au froid intense, fait instinctivement affluer le sang vers les organes vitaux, cœur et cerveau.

Mais la culture, qui touche au cœur et forme nos têtes, est tout aussi vitale pour la Ville d'Aytré. L'édition 2021 du Drôle(s) de Festival rassemblait ainsi presque 1500 spectateurs de tous âges, sur 18 représentations. Une telle ampleur, construite contre vents et marées en pleine incertitude Covid, était inédite à Aytré. Inédite également, la Semaine de la culture ouvrière qui se penchait sur l'héritage de notre ville à travers la poésie.

La nouvelle édition du Drôle(s) de Festival sera pleine et entière, festive, construite avec de nouveaux partenariats rayonnant au-delà des frontières d'Aytré : La Sirène, le Carré Amelot et le Conservatoire nous rejoignant ainsi dans cette belle aventure… Encore un peu de patience avant d'en découvrir les contours !

Je finirai en paraphrasant Winston Churchill qui, en pleine Seconde Guerre Mondiale, alors que tous lui demandaient d'amputer les crédits liés à la culture, répondait malicieusement :

« Si nous ne nous battons pas pour notre culture, pour quoi nous battons nous ? »

Nous continuerons à nous battre pour la culture et l'émerveillement.

Belle rentrée à toutes et tous.

Camille Lagrange, adjoint au Maire à la culture.

Groupe « Aytré êtes-vous prêts.es ? »

Mon bras ou le petit doigt du voisin ?

A l'heure où vous lirez ces lignes, la date butoir pour la réponse au questionnaire mis en ligne par la mairie sera passée. Sous l'intitulé «Augmentation du coût de la vie», on vous demandait, en substance, si vous préfériez que l'on vous coupe le bras (augmentation de la fiscalité locale) ou que l'on coupe le petit doigt du voisin (stationnement payant) et quelques autres suggestions hétéroclites du même acabit pour traiter l'un des défis majeurs que notre ville aura à relever dans les années prochaines !! Par exemple, qui peut croire que c'est en réduisant les subventions aux associations que l'on règlera nos problèmes budgétaires ? Tout cela à l'odeur de la consultation citoyenne, le goût de la consultation citoyenne… mais n'en est pas ! En effet, comment répondre objectivement sans avoir un minimum d'éléments d'appréciation de la situation actuelle, ni d'évaluation de la pertinence des projets et des moyens de les réaliser ? Cela n'est pas sérieux ! Nul doute que le résultat sera à la hauteur de l'indigence de la démarche.

Pour autant, à l'image de ce qui se passe pour chacun d'entre nous, la situation budgétaire de la ville est gravement mise à mal par le renchérissement de nombreux produits essentiels, au premier rang desquels figurent les énergies. Nous avons vainement demandé que les projections budgétaires des années à venir soient totalement revues de façon à assurer les fonctions essentielles d'une municipalité que sont la solidarité, l'éducation et la sécurité de nos concitoyens. Au lieu de cela, on continue sur des rails qui risquent fort de nous mener dans le mur. Une étude à 70 000 euros sur les besoins en équipements qui n'apporte strictement rien que nous ne savions déjà, des projets d'investissement dont chacun sait qu'ils sont irréalisables au vu du contexte à venir. Nous demandons une fois encore qu'un groupe associant l'opposition travaille sur une nouvelle trajectoire budgétaire prenant en compte la réalité de la situation.

Hélène RATA, Hélène de SAINT DO, Yan GÉNONET, Jacky DESSED, Bertrand ÉLISE pour AEVP

Facebook : Aytré, êtes-vous prêts

Liste « Aytré à venir ! » Tout ça pour ça - épisode 2

Dans le dernier Contacts, nous avions évoqué notre déception s'agissant de la dernière étude sur la qualité des eaux de baignade de la baie d'Aytré. L'étude prospective des besoins d'équipements de notre ville, que nous attendions également depuis plusieurs mois, nous laisse elle aussi sans voix ! En effet, le bureau d'étude nous a présenté ses perspectives s'agissant de la construction des équipements dont notre commune devra se doter d'ici 10 à 15 ans. Pour faire court, il préconise à la commune d'investir 45 millions d'euros dans des écoles surdimensionnées et de les doter d'équipements ne correspondant pas à leurs besoins. En outre, certains investissements devront être réalisés à courte échéance, sans perspective de retour sur investissement, et/ou pour être revendus au plus offrant ! Pas un mot sur les évolutions potentielles d'effectifs au sein des écoles, pas un mot sur les conséquences actuelles de la crise sanitaire et du conflit ukrainien qui influent sur le rythme des constructions, pas un mot sur les investissements que devra consentir la commune dans le cadre du maintien des autres services publics, ni même un mot sur les investissements qu'elle doit faire en matière de voirie, de réseaux et d'éclairage public, pas un mot sur les capacités de financement de la commune et sur les solutions qu'elle pourrait mettre en œuvre pour générer des recettes pérennes permettant de couvrir les annuités d'emprunts à contracter… 45 millions d'euros, uniquement dans les écoles ? Ce bureau d'etude ne s'est visiblement pas intéressé à notre commune, à son territoire, à sa capacité réelle d'investissement… Le prochain budget promet d'être difficile à programmer pour la majorité ! Autre sujet, tout aussi important: Nous invitons tous les aytrésiens à donner leur avis lors de l'enquête publique sur le projet départemental structurant qui dotera notre commune d'une nouvelle entrée avenue du Général de Gaulle, via la rocade (Saut de mouton) et Angoulins d'un nouveau double rond-point à l'entrée de la zone commerciale. Ne passez pas à côté, exprimez-vous ! Nous souhaitons une belle rentrée à nos associations, en espérant qu'elles seront dotées des locaux et des créneaux horaires adaptés leur permettant de poursuivre leurs activités dans de bonnes conditions. Enfin nous souhaitons une très belle rentrée des classes à tous les élèves de la commune. Nous espérons que le Covid leur laissera un peu de répit pour leur permettre de passer une belle année scolaire en compagnie de leurs professeurs, des agents communaux, des salariés de la SLEP et des intervenants extérieurs qui les encadrent et les accompagnent tout au long de l'année.

Arnaud Latreuille, Lisa Teixeira, Jacques Garel pour Aytré à venir !

© Damien Carles

Le recul du trait de côte : Aytré s'engage

À Aytré, comme ailleurs le long du littoral, le trait de côte recule inexorablement. Les élus agissent sans faille pour limiter le phénomène et éveiller les consciences.

Pierre Cuchet, adjoint au Maire chargé de l'aménagement du territoire, de l'écologie et de l'urbanisme, répète le message à l'envi. *« L'érosion est très visible à Aytré. Il est primordial d'agir. C'est un travail de longue haleine, mais il n'y a pas de temps à perdre ».*

Dès l'année dernière, les élus, en lien avec le Conservatoire du littoral et la DDTM [1], ont pris la décision de reculer d'une dizaine de mètres le sentier littoral vers l'intérieur des terres. *« Au niveau de la plage du Roux, la falaise se creuse et des éboulements sont observés, note l'adjoint. D'après les projections des scientifiques, dans plusieurs décennies l'ancienne carrière du Fief du Roux, redevenue naturelle, pourrait s'ouvrir sur l'océan tant le sentier qui la contourne est de plus en plus étroit »*

Des actions de végétalisation ont été menées pour densifier la dune de la grande plage et constituer un rempart contre son érosion. Des ganivelles sont installées pour éviter que les usagers ne piétinent la dune et les végétaux. Les accès cyclistes – dont l'itinéraire de la Vélodyssée – seront modifiés à terme.

Les ouvrages créés dans le cadre du PAPI (Programme d'actions de prévention des inondations) suite à la tempête Xynthia – enrochements, épis, muret antisubmersion – et le Plan de prévention des risques littoraux (PPRL), qui interdit la construction d'habitations sur le périmètre touché par la tempête Xynthia, participent aussi à la sauvegarde du trait de côte et à la limitation des activités humaines.

« L'être humain a une capacité très forte à oublier et c'est naturel. Néanmoins, le risque est bel et bien présent. La montée des océans, le recul du trait de côte, ça se passe à notre porte, devant nos yeux, explique Pierre Cuchet. Certaines décisions ne sont pas populaires, mais elles sont indispensables pour les générations futures. »

Rédaction : Julie Leboissetier

En savoir plus

[1] Direction départementale des territoires et de la mer

Horaires des marées

SEPT. 22	BASSE MER	COEFFICIENT DE MARÉE	HAUTE MER
J.1	02:27 / 14:42	79 / 75	08:10 / 20:25
V.2	03:05 / 15:24	70 / 65	08:51 / 21:07
S.3	03:48 / 16:13	59 / 53	09:50 / 22:18
D.4	04:41 / 17:13	47	11:49
L.5	05:49 / 18:31	43 / 41	00:36 / 13:21
Mar.6	07:16 / 19:59	42 / 47	02:06 / 14:33
Mer.7	08:40 / 21:15	53 / 62	03:16 / 15:34
J.8	09:46 / 22:16	70 / 79	04:12 / 16:25
V.9	10:40 / 23:07	86 / 93	04:59 / 17:10
S.10	11:28 / 23:53	98 / 102	05:39 / 17:49
D.11	12:13	104 / 105	06:14 / 18:23
L.12	00:36 / 12:55	105 / 103	06:41 / 18:52
Mar.13	01:16 / 13:35	100 / 95	07:02 / 19:17
Mer.14	01:54 / 14:15	90 / 94	07:23 / 19:43
J.15	02:32 / 14:54	77 / 69	07:47 / 20:13
V.16	03:10 / 15:36	62 / 54	08:16 / 20:48
S.17	03:51 / 16:22	46 / 39	08:48 / 21:36
D.18	04:38 / 17:19	32	09:40
L.19	05:40 / 18:41	27 / 24	00:35 / 13:31
Mar.20	07:10 / 20:17	25 / 28	02:03 / 14:36
Mer.21	08:35 / 21:17	34 / 40	03:00 / 15:23
J.22	09:29 / 21:59	47 / 54	03:42 / 15:59
V.23	10:10 / 22:37	60 / 67	04:15 / 16:29
S.24	10:47 / 23:12	73 / 78	04:44 / 16:56
D.25	11:22 / 23:46	83 / 87	05:11 / 17:23
L.26	11:56	90 / 93	05:38 / 17:50
Mar.27	00:18 / 12:30	95 / 95	06:06 / 18:19
Mer.28	00:51 / 13:04	95 / 94	06:36 / 18:50
J.29	01:25 / 13:40	92 / 88	07:09 / 19:24
V.30	02:01 / 14:20	84 / 78	07:44 / 20:00

OCT. 22	BASSE MER	COEFFICIENT DE MARÉE	HAUTE MER
S.1	02:41 / 15:04	72 / 65	08:25 / 20:42
D.2	03:27 / 15:55	58 / 51	09:28 / 22:34
L.3	04:23 / 17:00	44	11:49
Mar.4	05:39 / 18:27	40 / 40	04:85 / 13:16
Mer.5	07:13 / 19:58	42 / 49	02:06 / 14:25
J.6	08:33 / 21:07	56 / 65	03:08 / 15:22
V.7	09:34 / 22:02	73 / 80	03:58 / 16:10
S.8	10:24 / 22:49	87 / 93	04:40 / 16:50
D.9	11:10 / 23:32	97 / 100	05:14 / 17:23
L.10	11:52	101 / 101	05:41 / 17:52
Mar.11	00:11 / 12:31	100 / 98	06:03 / 18:17
Mer.12	00:48 / 13:09	95 / 91	06:24 / 18:43
J.13	01:24 / 13:45	86 / 80	06:49 / 19:12
V.14	01:59 / 14:22	74 / 67	07:16 / 19:43
S.15	02:34 / 15:01	61 / 53	07:45 / 20:18
D.16	03:12 / 15:43	46 / 39	08:17 / 21:05
L.17	03:56 / 16:36	33 / 27	09:04 / 23:50
Mar.18	04:53 / 17:51	24	12:37
Mer.19	06:18 / 19:28	24 / 26	01:20 / 13:50
J.20	07:48 / 20:34	31 / 37	02:19 / 14:40
V.21	08:47 / 21:20	45 / 51	03:02 / 15:19
S.22	09:31 / 21:59	59 / 65	03:37 / 15:51
D.23	10:11 / 22:35	72 / 78	04:07 / 16:22
L.24	10:48 / 23:11	83 / 88	04:38 / 16:52
Mar.25	11:24 / 23:46	92 / 95	05:08 / 17:23
Mer.26	12:01	97 / 98	05:39 / 17:55
J.27	00:22 / 12:39	98 / 97	06:13 / 18:30
V.28	01:00 / 13:20	94 / 90	06:49 / 19:07
S.29	01:41 / 14:04	85 / 80	07:27 / 19:49
D.30	02:26 / 13:52	73 / 66	07:19 / 19:48
L. 31	02:17 / 14:49	59 / 62	08:58 / 22:12

Reproduction des prédictions de marées du SHOM pour le port de La Rochelle - La Pallice - non vérifiée par le SHOM et réalisée sous la seule responsabilité de l'éditeur- Numéro d'autorisation : 2021-673

MAIRIE D'AYTRÉ
Place des Charmilles
BP 30102
17442 AYTRÉ Cedex
05 46 30 19 19 aytre.fr

Ouverte du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Astreinte : **06 22 35 10 74** En dehors des heures d'ouverture, en cas d'urgence la nuit et le week-end.

Vous ne recevez pas « Contacts » dans votre boîte aux lettres ?
Contactez le 05 46 45 40 67
ou secretariat.cce@aytre.fr

N°238 SEPTEMBRE-OCTOBRE 2022

Directeur de publication : Tony Loisel
Directeurs adjoints de la publication : Camille Lagrange, Rita Rio
Rédacteur en chef : Stéphane Doucinot
Ont participé à ce numéro : Manon Petit, Émilie Corbier, Flavie Violette
Rédaction : Valérie Guillaumé, Julie Leboissetier, Paul Hubert, Constance Klein
Crédits photos : Marie lou Dubois, Franck Moreau, Stéphane Doucinot, Julian Gillier, Jérôme Chesneau.
Mise en page : 1 2 3 Simone
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal : à parution **ISSN :** 11485876
Imprimé à 6 500 exemplaires sur du papier 100% recyclé

10 SEPT.
10H-17H

Fête des asso-ciations

Gymnase du complexe sportif

Rue des Pâquerettes - Aytré

Création : Pôle communication culture événementiel de la Mairie d'Aytré

Renseignements
Mairie d'Aytré - Service vie associative, citoyenneté et acteurs économiques
05 46 30 19 91

aytre.fr

AYTRÉ